

Initiatives ministérielles

Dans le quotidien *The Gazette* du 13 décembre, William Johnson écrit: «Ottawa perdrait soudainement un quart de tous ses contribuables, mais serait responsable de la totalité de la dette nationale, soit quelque 600 milliards de dollars, dont près de la moitié est financée par des étrangers. C'est Ottawa qui a signé les ententes concernant les emprunts, c'est donc Ottawa qui est responsable auprès des créanciers. Du point de vue légal, le Québec ne serait nullement tenu de payer quoi que ce soit.»

Malgré tout cela, nous offrons à tous les Canadiens d'assumer notre juste part dans le cadre de négociations. C'est une honte que le premier ministre du Canada refuse de négocier. Cela met en danger à la fois le Canada et le Québec.

Les Canadiens devraient pouvoir mener les affaires de leur pays comme bon leur semble, sans avoir à plaire au Québec à tout moment. La réponse au référendum qui se tiendra très prochainement au Québec sera oui ou non. Si la réponse est oui, je pense que ce sera...

[Français]

Parce que tous les Québécois se souviennent très bien des déclarations de M. Bourassa: «Le statu quo serait la pire des solutions pour le Québec», et ce qu'on nous offre, c'est le statu quo.

[Traduction]

Si le vote est non, que ce passera-t-il? Si le vote est négatif, on revient à la case départ. Nous débattons de la Constitution pendant 15 ans en attendant le prochain référendum. Personne ne veut cela.

• (1030)

Je voudrais citer quelqu'un qui a peut-être été le plus grand analyste politique de tous les temps, M. Yogi Berra, qui a un jour dit ceci: «Ce n'est pas terminé tant que ce n'est pas terminé.» Ce ne sera jamais terminé avec le Québec d'ici à ce que nous remportions la victoire, car le Parti québécois et le Bloc québécois n'existent pas pour appuyer une idée. Ils existent parce qu'il y a une idée à appuyer.

[Français]

Le projet de loi C-98, et je terminerai avec ça, nous rappelle la volonté centralisatrice d'Ottawa, qu'on retrouve dans tous les projets de loi. Je ferais remarquer à mes honorables collègues que, sur presque tous les comités, le Bloc québécois a été obligé de produire des rapports minoritaires chaque fois qu'il y avait menace d'envahissement des juridictions du Québec.

M. Patrick Gagnon (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, avant de passer aux commentaires ou aux questions, j'aimerais dire que je trouve tout à fait regrettable, pour mes commettants, pour mes pêcheurs, pour des gens qui travaillent dans un secteur où la vie n'est pas facile, d'entendre l'opposition, surtout un député urbain, nous dire d'une façon arrogante que c'est à cause du fédéral qu'on a des problèmes dans les pêcheries.

Mais ce que je trouve encore plus regrettable, c'est qu'il s'agit d'un député qui n'a jamais mis les pieds sur un bateau de pêche, qui ne s'y connaît pas dans le domaine, qui n'a pas pris la peine d'aller rencontrer les pêcheurs et de voir lui-même comment ces gens travaillent et travaillent honnêtement, d'ailleurs.

C'est regrettable et je trouve que c'est une insulte à l'intelligence des pêcheurs, des travailleurs d'usine en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, de nous dire que la seule façon de pouvoir régler tous nos problèmes, les problèmes de pêcherie, de stock et de disparition de l'espèce, c'est de passer par la souveraineté. Je trouve que c'est une forme d'arrogance excessive que nous avons entendue ce matin de la part du parti de l'opposition.

Dans le domaine des pêcheries, on dépend beaucoup d'une coopération étroite avec les provinces: le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et, évidemment, le Québec, on ne l'oublie pas. Mais je peux vous dire ceci, c'est que le gouvernement fédéral est présent. Il est là pour venir en aide aux vrais intérêts des pêcheurs, il s'assure de l'intégrité des 200 milles marins du Canada. Tout ce que nous propose le Parti québécois et le Bloc, c'est de fermer ces 200 milles, cet accès naturel aux pêcheurs québécois si demain matin le Québec devenait un pays indépendant.

Je trouve regrettable d'entendre les députés de l'opposition nous dire qu'on va réduire de 60 p. 100 nos droits de pêche en tant que pêcheurs québécois dans le golfe du Saint-Laurent, dans l'Atlantique. Par exemple, ils n'ont même pas considéré l'industrie du sébaste, qui va revenir un jour, mais nos pêcheurs doivent pêcher le long des côtes de Terre-Neuve, le long des côtes de l'Atlantique. Malheureusement, non, on ne tient pas compte de cela.

La seule chose qui préoccupe l'opposition, c'est la souveraineté, c'est l'indépendance à tout prix, et c'est ça que je trouve regrettable. On se fout éperdument du cas et des problèmes que vivent mes commettants. J'invite l'opposition et surtout le chef de l'opposition à descendre aux Îles-de-la-Madeleine et à nous dire qu'il est prêt à défendre les vrais intérêts des Québécois.

M. Pomerleau: Monsieur le Président, avant de répondre à mon honorable collègue concernant les pêches, j'aimerais lui dire que je suis né à Val-d'Espoir, en Gaspésie, à deux minutes de son comté. J'ai passé toute...

Des voix: Oh, oh!

M. Dubé: Monsieur le Président, il a dit «traître».

Une voix: Il faut qu'il s'excuse.

M. Dubé: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai bien entendu. Il n'a peut-être pas entendu, mais tout ce côté a entendu le député dire «traître».

M. Gagnon: Monsieur le Président, je retire mes paroles. Cependant, je l'invite à retourner en Gaspésie et à corriger ses propos.

Le vice-président: Alors, semble-t-il que le député a retiré ses paroles.